



LA LETTRE COMTOISE

Bulletin bimestriel d'informations du Comité Régional FFBSQ Franche-Comté

Janvier - Février 2007

n°4



Journée de qualifications pour la COUPE DE France fédérale HOMMES 2006/2007 à BELFORT

300



Le score parfait d'Arnaud GRYZWACZ

EDITORIAL



Jean-Claude BUCHIN,
Président Comité Régional
FFBSQ Franche-Comté

En ce début 2007, je tiens, avec les membres du Comité Directeur, à présenter à vous toutes et tous, licenciés, dirigeants, éducateurs, arbitres, directeurs et propriétaires de centres les vœux les plus sincères et les plus chaleureux du Comité Régional. Que cette nouvelle année vous apporte joie, santé, bonheur et réussite dans tous vos projets et notamment, bien sûr, ceux en rapport avec notre sport et notre passion, le Bowling.

Championnats des clubs

1^{ère} journée

Petits rappels de Nicolas sur le déroulement de ces championnats de clubs pour la saison 2006/2007 :

- 1 équipe en Nationale 3
- 6 équipes en Régionale 1
- 12 équipes en Régionale 2 (2 poules de 6)
- 13 équipes en Régionale 3 (1 poule de 7 et 1 poule de 6)

A l'issue de la saison 2006-2007:

- o La première équipe de R1 monte en N3.
- o Les (n+1) dernières équipes de R1 descendent en R2 où n est le nombre d'équipes de Franche-Comté qui descendent de N3 en R1.
- o La première équipe de chaque poule de R2 monte en R1.
- o Les deux dernières équipes de chaque poule de R2 descendent en R3.
- o Les deux premières équipes de chaque poule de R3 montent en R2.

Nationale 3F Dames								
Equipe	Points	J	G	N	P	Quilles	Moy	Adv
ASSB Audincourt	21	7	7	0	0	3649	173,76	159,90
Les Dragons Colmar	17	7	5	0	2	3793	180,62	170,33
ABC Pont à Mousson	15 (3)	7	4	0	3	3587	170,81	166,71
Les Ducs Dijon	15 (1)	7	4	0	3	3298	157,05	159,10
Red Fishes Paris	13	7	3	0	4	3426	163,14	168,19
BC Caladois	11 (3)	7	2	0	5	3417	162,71	166,62
Les Killers Dijon	11 (1)	7	2	0	5	3399	161,86	172,29
SLUC Nancy	9	7	1	0	6	3315	157,86	164,67

Régionale 1 Dames								
Equipe	Points	J	G	N	P	Quilles	Moy	Adv
BC Marsannay Boiteux	15	5	5	0	0	2727	181,80	154,87
PBCPL Pontarlier Pauthier	13	5	4	0	1	2393	159,53	155,53
ASB Besançon Barbier	9 (4, 908)	5	2	0	3	2306	153,73	152,20
Club RN 74 Flatres	9 (4, 864)	5	2	0	3	2193	146,20	153,73
ASPSA Vesoul Silveira	9 (4, 824)	5	2	0	3	2185	145,67	153,27
ASSB Audincourt Sandoz	5	5	0	0	5	2145	143,00	160,33

Régionale 2 Dames								
Equipe	Points	J	G	N	P	Quilles	Moy	Adv
ATSCAB Besançon Jacquet	13 (3)	5	4	0	1	2186	145,73	147,50
BC La Chaumusse Degoud	13 (1)	5	4	0	1	2465	164,33	148,08
CAB Audincourt Belin	11	5	3	0	2	2316	154,40	141,92
BC2000 Besançon Cerf	9 (3)	5	2	0	3	1992	132,80	153,08
ATSCAB Besançon Beuglet	9 (1)	5	2	0	3	2020	134,67	142,33



Nationale 3F Hommes								
Equipe	Points	J	G	N	P	Quilles	Moy	Adv
BC Chalonnais	33	11	11	0	0	10627	193,22	-
AS Cosmos 99 Reims	25	11	7	0	4	10378	188,69	-
Les Ducs Dijon	25	11	7	0	4	10290	187,09	-
Skittle Besançon	25	11	7	0	4	9999	181,80	-
BC Le Carré Dijon	23	11	6	0	5	9746	177,20	-
Chardon Lorrain Pont à Mousson	23	11	6	0	5	9631	175,11	-
ABCL Batilly	21	11	5	0	6	10015	182,09	-
ABC Pont à Mousson	19	11	4	0	7	9743	177,15	-
Les Lionceaux Dijon	19	11	4	0	7	9467	172,13	-
Troyes Gymnique	17	11	3	0	8	9615	174,82	-
Bartholdi BC Colmar	17	11	3	0	8	9329	169,62	-
Les Dragons Colmar	17	11	3	0	8	9258	168,33	-

Régionale 1 Hommes								
Equipe	Points	J	G	N	P	Quilles	Moy	Adv
ATSCAB Besançon Pautot	15	5	5	0	0	4951	198,04	176,76
ASSB Audincourt François	11 (3)	5	3	0	2	4564	182,56	181,08
ATSCAB Besançon Sugny	11 (1)	5	3	0	2	4652	186,08	187,12
ASB Besançon Barbier	9	5	2	0	3	4379	175,16	184,68
CAB Audincourt Parisot	7 (3)	5	1	0	4	4441	177,64	179,20
ATSCAB Besançon Gendron	7 (1)	5	1	0	4	4271	170,84	181,48

Régionale 2A Hommes								
Equipe	Points	J	G	N	P	Quilles	Moy	Adv
ATSCAB Besançon Saunier	13	5	4	0	1	4401	176,04	166,64
ASSB Audincourt Dubois	11 (3)	5	3	0	2	4247	169,88	166,84
BC La Chaumusse Demougeot	11 (1)	5	3	0	2	4375	175,00	166,80
10RB La Chaumusse Goyard	9 (3)	5	2	0	3	4129	165,16	169,44
BC2000 Besançon Goguely	9 (1)	5	2	0	3	4294	171,76	173,76
ATSCAB Besançon Knecht	7	5	1	0	4	3956	158,24	172,60

Régionale 2B Hommes								
Equipe	Points	J	G	N	P	Quilles	Moy	Adv
ASSB Audincourt Cannard	15	5	5	0	0	4481	179,24	165,08
ASCAP Montbéliard Detouillon	9 (8, 3520)	5	2	0	3	4331	173,24	173,40
CAB Audincourt Girardon	9 (8, 3469)	5	2	0	3	4298	171,92	183,08
PBCPL Pontarlier Defrasne	9 (8, 3458)	5	2	0	3	4278	171,12	169,20
ATSCAB Besançon Curtil	9 (8, 3391)	5	2	0	3	4210	168,40	172,32
Skittle Besançon Baullier	9 (8, 3321)	5	2	0	3	4169	166,76	167,60

Régionale 3A Hommes								
Equipe	Points	J	G	N	P	Quilles	Moy	Adv
BCDB Besançon Locatelli	21	7	7	0	0	6263	178,94	158,97
ASPSA Vesoul Bedin	17 (3)	7	5	0	2	5779	165,11	161,67
ASB Besançon Vieille	17 (1)	7	5	0	2	5737	163,91	165,70
CAB Audincourt Grzywacz	13 (6)	7	3	0	4	5683	162,37	161,07
ASSB Audincourt Perdrizet	13 (4)	7	3	0	4	5536	158,17	170,97
ATSCAB Besançon Cong	13 (2)	7	3	0	4	5730	163,71	167,93
BC2000 Besançon Pacaud	11	7	2	0	5	4981	155,66	164,63



L'équipe R3A de VESOU

Régionale 3B Hommes						
Equipe	Points	J	G	N	P	Quilles
CAB Audincourt Dupin	13 (4, 1674)	5	4	0	1	4005
ASSB Audincourt Sebellin	13 (4, 1660)	5	4	0	1	4137
ASCAP Montbéliard Jacquinot	13 (4, 1568)	5	4	0	1	3887
ASPSA Vesoul Bigey	9	5	2	0	3	3906
ASB Besançon Engasser	7	5	1	0	4	3372
CAB Audincourt Hans	5	5	0	0	5	3178
						127,12
						156,92

Prochains lieux pour la seconde journée:

Régionale 1 Dames : Star Bowl Audincourt

Régionale 2 Dames : Ducky Bowling Besançon

Régionale 1 Hommes : Bowling 25 Audincourt

Régionale 2A Hommes : Sitting Bowl La Chaumusse

Régionale 2B Hommes : Planet Loisir Pontarlier

Régionale 3A Hommes : Ducky Bowling Besançon

Régionale 3B Hommes : Star Bowl Audincourt

Coupe de France fédérale

Week-end des 1- et 17 Décembre 2006, à BELFORT et AUDINCOURT, se sont déroulés les phases régionales de la Coupe de France fédérale. Voici donc les qualifiés pour la finale nationale qui aura lieu le week-end des 16 et 17 Juin à WITTELSHEIM en Alsace !

Chez les HOMMES, c'est l'équipe de l'**ATSCAB BESANCON PAUTOT** qui est qualifiée, qui a réussi à battre les équipes de l'ASPSA VESOUL BEDIN, ASSB AUDINCOURT MEDECIN, ainsi que le SKITTLE CLUB BESANCON ROUX.



Du côté des DAMES, 2 équipes étaient à qualifier dans ces phases interrégionales : c'est l'équipe de l'**ASSB AUDINCOURT**, (vainqueur d'ABCL Batilly et WILDCATS Mulhouse) ainsi que celle des **DRAGONS COLMAR** (vainqueur de SLUC NANCY et ABC PONT-A-MOUSSON) qui se sont qualifiées.

Championnat de France des clubs CORPO EXCELLENCE

Chez les HOMMES, ce sont les équipes de **LA VILLE DE BESANCON**, ainsi que **SUNTEC LONGVIC** qui sont qualifiés pour la Finale Nationale qui se déroulera à NANTES les 9, 10 et 11 Mars 2007

Rang	Equipe	Quilles	Lignes	Moy
1	Ville de Besançon	4406	24	183,58
2	Suntec Longvic	4302	24	179,25
3	JF Gillet Décolletage Besançon	4278	24	178,25
4	Bowling 4 As Belfort	4242	24	176,75
5	PSA Sochaux	4234	24	176,42
6	JTEKT Dijon	4184	24	174,33
7	CTB Besançon	3933	24	163,88
8	Crédit Agricole de Franche-Comté	3852	24	160,50



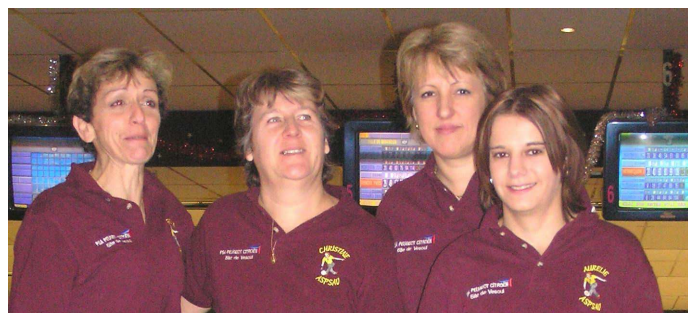
Les Municipaux BESANCON



SUNTEC LONGVIC

Chez les DAMES, seulement 2 équipes étaient inscrites en Franche-Comté... Seulement, mais heureusement, car il fallait, dans le cas de la participation d'une seule, cumuler avec l'Alsace, et ne voir qu'une seule place qualificative (donc automatiquement la championne d'Alsace). Donc ces 2 équipes étaient du club de l'ASPSAV VESOUL. C'est l'équipe de **Annie SILVEIRA** et **Christine HENRY** qui sont qualifiées pour cette même finale nationale.

Rang	Equipe	Quilles	Lignes	Moy
1	PSA Vesoul Silveira	1970	12	164,17
2	PSA Vesoul Fara	1605	12	133,75



De gauche à droite : Fatima FARA, Christine HENRY, Annie SILVEIRA et Aurélie LEGAL

NATIONAL DOUBLETTE Au STARBOWL AUDINCOURT

Le STARBOWL d'AUDINCOURT avait la charge d'organiser le 1^{er} tournoi doublette handicap de la saison 2006/2007, avec 74 équipes d'inscrites, du 14 au 17 Décembre 2006.

La grande finale PETERSEN a été remportée par la doublette GRZYWACZ (Alain et Arnaud), du CAB AUDINCOURT, avec un total de 5536 points, face à l'équipe de PONT A MOUSSON (5351 points). L'équipe de l'ATSCAB BESANCON (Pierre BARDEY et Nicolas JANEY) complète le podium avec 5295 points.

On notera la toute première participation du club de VESOUL à ce tournoi, et une des 3 doublettes inscrites termine à la 6^{ème} place de cette grande finale, équipe composée de Claude MOIRANDAT et Roger COUSIN.

La petite finale a été remportée par Hervé JEANNIN et Gilles MEUNIER (ASSB AUDINCOURT), face à la doublette de Philippe JOLY (SMOC) et Eric STOEKLIN (ASSB), la 3^{ème} marche du podium étant occupée par Lionel CHARRIER et Eric MERVEL (CAB AUDINCOURT).

Meilleures moyennes individuelles des joueurs de grande finale (19 parties)

Hommes : Nicolas Janey (ATSCAB Besançon), 3969 quilles, moyenne 208,89

Dames : Ghislaine Artéro (Chardon Lorrain Pont à Mousson), 3389 quilles, moyenne 178,89

Meilleures moyennes individuelles des joueurs de petite finale (14 parties)

Hommes : Michel Petetin (Les Lionceaux Dijon), 2780 quilles, moyenne 198,57

Dames : Aline Poupeney (ASSB Audincourt), 2451 quilles, moyenne 175,07

Meilleures moyennes individuelles des joueurs éliminés à l'issue des qualifications (8 parties)

Hommes : Frédéric Deroo (Dragons Colmar), 1625 quilles, moyenne 203,13

Dames : Laétitia Guthmann (Skittle Besançon), 1398 quilles, moyenne 174,75

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL

Le cru 2007 !

Le week-end des 14 et 15 Janvier se déroulaient les phases régionales des Championnats Individuels à Belfort, Audincourt et Pontarlier.

Tous les résultats sont consultables comme à l'accoutumée sur le site de Nicolas.

Ci-dessous les qualifiés pour les différentes finales nationales les 21 et 22 Avril 2007 :

→ Catégorie ELITE : Nantes Saint Herblain

HOMMES : **MEDECIN Jean-Louis** (ASSB AUDINCOURT) – 14 parties pour 2735 points – 195,36 de moyenne

→ Catégorie EXCELLENCE : Echirolles

DAMES : **MEDECIN Christiane** (ASSB AUDINCOURT) – 14 parties pour 2476 points – 176,86 de moyenne

HOMMES : **FRANCOIS Michel** (ASSB AUDINCOURT) – 14 parties pour 2844 points – 203,14 de moyenne / **SCHMITT Bruno** (SKITTLE BESANCON) – 14 parties pour 2680 points – 191,43 de moyenne / **SEBELLIN Daniel** (ASSB AUDINCOURT) – 14 parties pour 2692 points – 192,29 de moyenne

→ Catégorie HONNEUR : Limoges

DAMES : **PIRCAR Géraldine** (ATSCAB BESANCON) – 14 parties pour 2305 points – 164,64 de moyenne / **FARA Fatima** (ASPSAV VESOUL) – 14 parties pour 2159 points – 154,21 de moyenne

HOMMES : **BOILLOT Gabriel** (SKITTLE BESANCON) – 14 parties pour 2626 points – 187,57 de moyenne / **PIRCAR Julien** (ATSCAB BESANCON) – 14 parties pour 2624 points – 187,43 de moyenne / **BOHY Gérard** (ATSCAB BESANCON) – 14 parties pour 2582 points – 184,43 de moyenne



Podium du Championnat Honneur HOMMES :

- 1^{er} BOILLOT Gabriel
- 2^{ème} PIRCAR Julien
- 3^{ème} BOHY Gérard

Bowling Le duo Grzywacz remporte le challenge Pedersen



Des compétiteurs sont venus de tout le grand Est pour participer à ce challenge Pedersen.

Photo Claude Barth

Débuté jeudi dernier par les poules éliminatoires, le challenge Pedersen, tournoi en doublettes handicap à trouvé son épilogue dimanche en fin de journée avec la victoire en grande finale de la doublette des frères Grzywacz.

Alain et Arnaud Grzywacz du CAB Audincourt s'imposent finalement avec un total de 5536 points, devant la doublette fé-

minine du Chardon Lorrain composée de Ghislaine Artero-Martine Veaucourt (5351 points), la troisième marche du podium revenant à la doublette bisontine de l'ATSCAB composée de Nicolas Janey-Pierre Barbey (5295 points).

Dans la petite finale, le titre revenait à la doublette audincourtoise de l'ASSBA composée de Hervé Jeannin et Gilles Meunier avec un total de 2687 points, cette victoire confirmant la supériorité des deux clubs audincourtois dans cette compétition qui a mobilisé pas moins de 70 équipes venues de tout le

grand Est et même de Normandie et de la région parisienne. Il faut relever la présence de quatre équipes du Chardon Lorrain, toutes les quatre qualifiées pour la grande finale.

Claude Barth

Classements

Finale «Pedersen»

1. CABA 4 (Alain et Arnaud Grzywacz), 5536 pt; 2. Chardon Lorrain 4 (Ghislaine Artéro-Martine Veaucourt), 5351 pt; 3. ATSCAB 1 (Nicolas Janey-Pierre Barbey), 5295 pt; 4. Ducky Besançon 2 (Pascal Mey-

lan-Pascal Richardet), 5148 pt; 5. CABA 3 (Didier Frezard-Gérard Picon), 5111 pt; 6. ASPSA Vesoul 2 (Roger Cousin-Claude Moirandat), 5400 pt.

Petite finale

1. ASSBA Audincourt 1 (Hervé Jeannin-Gilles Meunier), 2687 pt; 2. SMOC-ASSBA (Philippe Joly-Eric Stoeklin), 2566 pt; 3. CABA 5 (Lionel Charrier-Eric Mervel), 2545 pt; 4. ASSBA 8 (Aline et Philippe Poupeney), 2541 pt; 5. ASSBA 9 (Jean-Marie et Johann Dubois), 2524 pt; 6. ASCAP-CABA (Jean Dupin-Michel Médecin), 2515 pt.

Informations diverses

Un petit rappel sur les sites INTERNET des bowlings de votre région :

■ BESANCON

COMTOIS : <http://www.besac.com>
bowl.besac@wanadoo.fr

DUCKY : <http://www.ducky.fr>
besancon@ducky-loisirs.com

■ AUDINCOURT

STARBOWL : <http://www.starbowl.net>

■ BELFORT

4 AS : bowling4as@wanadoo.fr

■ PONTARLIER

PLANET : <http://www.planet-loisirs25.com>
marketing@planet-loisirs.com

Carnet de deuils



Toutes nos condoléances à **Christian ROUSSEL**, trésorier du Comité Régional et licencié au Skittle Club Besançon, pour le décès de sa maman, ainsi qu'à **Gérard LOCATELLI**, Président du BCDB - Bowling Club Ducky Besançon, pour le décès de son papa.

Nous sommes de tout cœur avec eux dans ces moments pénibles...

PROMOTION AMF

Le Tournoi Promotion AMF est organisé par AMF et par la F.F.B.S.Q. Cette compétition a pour but de promouvoir le bowling auprès des débutants licenciés ou non. Il se déroule en trois phases :

- ⇒ Qualification par centre : **du 1er novembre au 15 Février 2007**
- ⇒ Finale Régionale : **les 17 et 18 mars 2007**
- ⇒ Finale Nationale : **les 7 et 8 avril 2007**

La finale régionale se déroule dans la région administrative concernée si, au moins, 25 personnes (dames et hommes confondus) participent aux qualifications par centre, sinon, dans sa région sportive ou une région administrative ou sportive de son interrégion. En cas de rattachement, c'est la région, administrative ou sportive, totalisant le plus grand nombre de participants, qui organise la compétition.

Dans chaque phase, que ce soit pour la finale de la phase ou pour la qualification à la phase suivante, les égalités dans les classements seront départagées d'abord par le meilleur total scratch, ensuite, si nécessaire, par la meilleure dernière ligne, ou l'avant-dernière en cas de nouvelle égalité, et ainsi de suite...

Les participants

Le tournoi promotion AMF est ouvert à tous les joueurs ou joueuses (sauf benjamins ou benjamines) de nationalité française et remplissant, au moins, une des conditions suivantes :

- ⇒ N'avoir jamais été licencié(e) F.F.B.S.Q. ou avoir, pour la dernière fois, pris une licence antérieurement à la date du 1er septembre **2001**.
- ⇒ Avoir une licence dont le numéro commence par **07** (1ère année de licence) **ou avoir un P dans la colonne « Première année »**.
- ⇒ Etre licencié(e) et apparaître au listing de septembre **2006** avec, dans la colonne "Moy", une moyenne inférieure ou égale à

140 pour une femme et 150 pour un homme.

Qualifications par centre

Les centres homologués sont les organisateurs de cette étape.

Les qualifications se disputent sur 6 parties, en 2 séries de 3 parties, consécutives ou non ; chaque série étant jouée sur des paires de pistes différentes.

Handicap

La première série est utilisée pour le calcul du handicap qui est de 80% (arrondi à l'entier inférieur) de la différence à **510** avec un maximum de **144**. Le résultat d'un(e) joueur(euse) est obtenu par l'addition des scores des 2 séries et du handicap (ex. : 469 + **510** + **32** hp = **1011**).

Classement

Quatre classements sont établis dans chaque centre:

- ⇒ Non licenciée féminine
- ⇒ Licenciée féminine
- ⇒ Non licencié masculin
- ⇒ Licencié masculin

40% des joueurs(euses) (résultat arrondi à l'entier supérieur), dans l'ordre de chaque classement, sont qualifiés(ées) pour la finale régionale.

Engagement

10,00 €. Les parties sont réglées à un tarif qui ne saurait dépasser le tarif maximum en vigueur (**2,86€** l'unité).

Les centres transmettent au Comité Régional, au plus tard le **23 janvier 2005**, les droits d'engagement et les quatre classements dans l'ordre des résultats obtenus. Ces résultats ne sont pas homologués.

SCORE PARFAIT

Le 1^{er} de la saison !!!

Pour être soumis à l'homologation, un score parfait doit répondre aux critères suivants :

- Etre réalisé dans une compétition ou une ligue homologuée par le C.T.S. National Bowling.
- Faire l'objet d'un « Dossier pour l'homologation d'un score parfait « 300 » Bowling »

Comment cela s'est-il passé pour le score parfait réalisé par Arnaud GRYZWACZ, du CAB AUDNCOURT ? Réponse avec les commentaires de Christophe BOILLLOT, Bowling 4 As Belfort

Le 12 Décembre 2006, Arnaud Gryzwacz du CAB Audincourt a réalisé le score parfait 300 au bowling des 4 AS à Belfort lors de la ligue du mardi à 18h30

Ce 300 a été réalisé sur les pistes 7 et 8 lors de sa 2^{ème} partie avec une boule BVP Punisher percée par Olivier COLLUS

D'autre part, ce score parfait est en cours d'homologation puisque le bowling et la ligue elle-même sont homologués par la fédération.

En ce sens, le matériel d'Arnaud a été contrôlé par Olivier Collus, perceur, sans qu'aucune anomalie ne soit détectée.



Les « ligueurs » du fameux mardi !

COUPE DE France CORPO

Modifications de règlement



COUPE DE FRANCE 2007

BOWLING SPORT D'ENTREPRISE

Vous avez certainement constaté que dans le BIF 119 du 1^{er} Décembre 2006, des modifications avaient été apportées dans le règlement de la Coupe de France Corpo 2007. Nous vous les rappelons donc ci-dessous :

Les qualifications de la phase régionale se jouent par élimination directe, chaque rencontre se déroule sur 4 parties.

Le 1^{er} tour de la phase interrégionale se joue par poule constituée de 4 équipes, jouant toutes 3 fois 2 parties, puis les tours suivants par élimination directe où chaque rencontre se déroule alors sur 3 parties.

Les qualifications de la phase nationale se jouent par élimination directe, chaque rencontre se déroule sur 3 parties.

Attribution de 1 point par partie gagnante (1/2 point en cas d'égalité) et un point supplémentaire (1/2 point en cas d'égalité) au total des quilles de la rencontre. Si la rencontre se termine par un résultat nul (2 à 2), autant de jeux décisifs que nécessaires seront joués sont joués suivant les dispositions de l'article correspondant au règlement sportif, l'handicap équipe est alors divisé par 3.

VOCABULAIRE

→ Spécificités de la boule de bowling

Matériaux

Une boule réglementaire est fabriquée selon les normes de l'ABC/WIBC et approuvée par elle.

- conforme aux spécifications ci-après en poids, en taille et en équilibrage.

L'incorporation de matière décorative est autorisée à condition que cela soit fait à la fabrication et reporté uniformément sous une coquille transparente à 6,35 mm (1/4 de pouce) au-dessous de la surface, que son poids ne dépasse pas 14 g (1/2 once) par boule et que cela n'ait aucune influence sur l'équilibre.

Poids et taille

Les boules n'ont pas une circonférence supérieure à 685 mm (27 pouces), ni un poids supérieur à 7257 g (16 livres).

Le diamètre de la boule doit être constant. En plus, au moment de la fabrication, une boule doit avoir une circonférence minimum de 678 mm (26 pouces 11/16) et un diamètre minimum de 215,9 mm (8 pouces 1/2)

La surface doit être libre de tout trou ou rayure d'un dessin spécial, sauf pour les trous servant à tenir la boule, les numéros et lettres d'identification et les éclats ou usures accidentels provenant de son utilisation.

Les limitations suivantes régissent le perçage de trous dans une boule :

- des trous, au maximum 5, pour la tenir.
- un trou pour l'équilibre ne dépassant pas 31,75mm de diamètre (1 pouce 1/4)
- des trous de ventilation pour les doigts et le pouce n'excédant pas 6,35 mm de diamètre (1/4 de pouce)
- un trou fraisé pour l'inspection n'excédant pas 15,87 mm (5/8 de pouce) de diamètre et 3,17 mm de profondeur (1/8 de pouce).

Equilibre

Une boule doit être lancée manuellement et ne doit pas comporter d'accessoires pouvant se détacher au moment du lancer ou pouvant bouger au moment du lancer, à l'exception de boules utilisées par des handicapés ou amputés autorisés à se servir d'un équipement spécial de prise destiné à remplacer la main amputée.

L'introduction de substance métallique ou autre, non comparable aux matériaux d'origine utilisés par le fabricant, est interdite.

De même, il est interdit d'altérer la boule de quelque façon que ce soit, comme d'augmenter son poids ou d'entraîner son déséquilibre en dehors des spécifications.

Le rebouchage des boules est autorisé au fin de reperçage. Des marques peuvent aussi être incrustées dans une boule pour observation, guidage ou identification à condition que ces

marques soient arasées avec la surface de la boule.

Dans tous les cas, il n'y a pas de vide intérieur et le rebouchage au matériau d'origine doit être conforme aux spécifications d'une boule de bowling.

Aucun matériau étranger ne peut être placé sur la surface externe de la boule.

Ces interdictions s'appliquent tant à la fabrication de la boule qu'aux transformations de quelque manière que ce soit.

Dureté

La dureté de la surface de la boule n'est pas inférieure à 72 duromètre "D"; 3 prises sont obligatoires sur la bande de roulement et une moyenne doit être faite.

L'utilisation de produits chimiques, solvants ou autres produits ou méthodes pour changer la dureté de la surface de la boule après sa fabrication, est interdite.

Toute boule non conforme est interdite en ligues et compétitions homologuées par la F.F.B.S.Q.

Boule rebouchée

Une boule rebouchée est valable pour un record dans la mesure où elle correspond aux normes de pesée et d'équilibrage.

Boule hors normes

Si après un contrôle, une boule est déclarée hors normes, son propriétaire doit la faire rectifier et fournir un certificat de mise en conformité au département arbitrage.

➔ **Homologation des installations**

Chaque année, le contrôleur habilité de la F.F.B.S.Q., envoie à tous les établissements une circulaire de "demande d'homologation des pistes" comportant :

- leur intention de faire homologuer leur établissement pour la saison suivante,
- leur intention de faire resurfacier (avec la date prévue).

Dans ce dernier cas, l'inspection des pistes n'a lieu qu'après le resurfaçage.

Si l'inspection indique que les installations sont conformes aux spécifications de la W.T.B.A. et de la F.F.B.S.Q., et n'ont pas "souffert" outre mesure, un "certificat officiel" est délivré.

Si l'inspection indique quelques travaux de recalage ou autres petits travaux, une homologation maximale de 3 mois est accordée, délai pendant lequel les différents travaux seront exécutés. Lorsque ceux-ci sont terminés, l'établissement concerné avertit le secrétariat de la F.F.B.S.Q. qui peut faire vérifier si les conditions de pistes sont à nouveau conformes aux spécifications de la W.T.B.A. et de la F.F.B.S.Q. Un "certificat officiel" est alors délivré.

Resurfaçage

Toutes les pistes sur lesquelles des tournois homologués ont lieu, doivent être resurfacées en accord avec les règles de la F.F.B.S.Q. et sur les bases desquelles un certificat officiel d'homologation est délivré à chaque établissement

Délai de resurfaçage

Le délai de resurfaçage est lié au type de compétitions qui seront effectuées dans l'établissement. Ce choix sera effectué par l'établissement à l'occasion de la visite du contrôleur fédéral et sera pris en compte pour la saison suivante.

HOMOLOGATION TYPE "A" : resurfaçage moins de 2 ans. Possibilité d'organiser :

- des finales nationales fédérales,
- des tournois internationaux, des tournois nationaux scratches
- le championnat de France des clubs NAT 1 et 2
- les compétitions associées à l'homologation de types "B" et "C"

HOMOLOGATION TYPE "B" : resurfaçage 3 à 4 ans (la 4^{ème} année étant soumise à l'acceptation du contrôleur fédéral habilité par la F.F.B.S.Q. et sous réserve des travaux à effectuer).

Possibilité d'organiser :

- des finales interrégionales et régionales fédérales,
- des tournois autres qu'internationaux et nationaux scratches,
- le championnat de France des clubs NAT 3 et régional,
- les compétitions associées à l'homologation type "C".

HOMOLOGATION TYPE "C" : resurfaçage 5 à 6 ans (la 6^{ème} année étant soumise à l'acceptation du contrôleur fédéral habilité par la F.F.B.S.Q. et sous réserve des travaux à effectuer).

Possibilité d'organiser :

- des ligues.

Les années de resurfaçage s'entendent de date à date.

L'homologation des pistes a lieu une fois par an (et plus dans le cas d'une demande ponctuelle d'un exploitant), pour contrôler la conformité des pistes avec les normes de l'A.B.C. et de la F.F.B.S.Q.

Dans le cas où une seule piste d'un établissement est détériorée (suite à des incidents) la paire de pistes concernée doit être resurfacée.

Sur chaque piste et avant l'application de l'enduit final, la firme ou la personne qui resurface doit marquer son nom, le mois et l'année de resurfaçage.

Cette marque doit occuper au moins 3 lattes et être placée sur le bois nu en un endroit situé entre 1524 mm à 2133 mm (5 et 7 pieds) en

face de la quille 1 et entre 50 à 127 mm du côté vers la quille 7 (2 à 5 pouces).

Si l'inspection montre, de toute évidence, que les pistes n'ont plus les spécifications de surface, les pistes doivent être resurfacées, puis réinspectées avant le renouvellement du certificat officiel.

Les établissements dont les pistes présentent les défauts suivants:

- plus de 3 mètres cumulés de fissures se traduisant par des lignes noires suivant les fibres dures du pin.
- une vingtaine de petits cratères ayant éclaté et noirci.
- plus de 3 mètres cumulés de "Feathering" mesurés dans la longueur des lattes (fentes en biais des lattes aux interstices, en particulier, de l'éérable).
- des dénivellations entre les lattes supérieures à 0,5 mm, que ce soit longitudinalement ou aux jonctions des lattes (pratiquement inévitables avec des pistes neuves à très court terme) doivent dans tous les cas, faire effectuer un resurfaçage immédiat; toutes les autorisations d'épreuves seront soit suspendues sous réserve de travaux, soit annulées si le resurfaçage ne peut être effectué 1 mois avant la compétition.

BOWLING PRESSE

La revue change de nom !

Vous l'avez remarqué avec la parution du n°1 de Janvier 2007 : **BOWLING PRESSE** a laissé la place à **BOWLING NEWS**, le nouveau magazine du bowling français ! En fait, il s'agit toujours d'une collaboration avec Bernard MORA, le Rédacteur en Chef de BOWLING PRESSE.

Rapide comme une lettre...

Bowling News

WORLD
BOWLING
WRITERS

... Complet comme un journal !

Janvier 2007

BOWLING NEWS souhaite à tous ses lecteurs une excellente année 2007 !!!

N°1

Ce magazine a donc évolué, plus complet, coloré, en modèle 8 pages !

Vous pouvez toujours la recevoir, avec les informations suivantes :



BOWLING NEWS
Edité par JM WEB DESIGN
21bis Rue de Dammartin
77580 GUERARD
Tél : 06 82 00 36 38
E-Mail : bowlingpresse@aol.com
12 parutions par an (38€)

Longue vie à BOWLING NEWS !!!



Si vous voulez recevoir
LA LETTRE COMTOISE par
mail, merci de me donner
votre adresse internet en
me contactant à :

thierry.pagot@mpsa.com

LA LETTRE COMTOISE

Bulletin bimestriel d'informations du Comité Régional
FFBSQ Franche-Comté

Rédaction et contact : **Thierry PAGOT**

☎ Prof. : 03 84 96 42 43 / Portable : 06 88 98 46 80

✉ thierry.pagot@mpsa.com

▪ Informations complémentaires / BIF :

<http://www.federationbowling.org>

▪ Résultats et classements : site régional :

<http://nico.univ-fcomte.fr/>

